

CONDITIONS DU JEU DE LOTERIE WHEEL OF FORTUNE® LOTTO

Les présentes Conditions de jeu s'appliquent au jeu de loterie WHEEL OF FORTUNE® LOTTO, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révisées.

1.0 Règles

- 1.1 WHEEL OF FORTUNE® LOTTO est régi par les Règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « Société ») qui sont disponibles sur demande et comprennent des limitations de responsabilité.
- 1.2 Les mots figurant à la fois dans les présentes Conditions du jeu de loterie WHEEL OF FORTUNE® LOTTO et dans les Règles relatives aux jeux de loterie ont les mêmes définitions.

2.0 Participation au jeu

- 2.1 Dans WHEEL OF FORTUNE® LOTTO :
 - « catégorie » Groupe de trente-neuf (39) mots de Loto pour le volet Tirage du jeu. Six (6) catégories de mots de Loto sont offertes pour le jeu WHEEL OF FORTUNE® LOTTO.
 - « Roue des lots instantanés » Cercle comprenant vingt-quatre (24) sections, chacune représentant un lot en argent ou un zéro (« 0 »). Le zéro (« 0 ») représente une section non gagnante pour le volet Gain instantané du jeu.
 - « mots de Loto » Les trente-neuf (39) mots associés à une catégorie spécifique du volet Tirage du jeu. Aux fins du tirage, chaque mot de Loto est associé à un numéro de un (1) à trente-neuf (39) inclusivement.
 - « sélection » Section de la Roue des lots instantanés et six (6) mots de Loto de la même catégorie.
- 2.2 Le jeu WHEEL OF FORTUNE® LOTTO comprend deux volets : un volet Gain instantané et un volet Tirage.
- 2.3 Le volet Gain instantané du jeu consiste à faire tourner la Roue des lots instantanés; ce volet du jeu peut être affiché à l'écran du client sur le terminal du détaillant.
- 2.4 Le volet Tirage du jeu comprend six (6) mots de Loto appartenant à la même catégorie de mots.
- 2.5 La Société annonce la catégorie de mots de Loto pour le volet Tirage du jeu pour les dates des tirages. Sauf avis contraire de la Société, la catégorie est « Très canadiens ».
- 2.6 À l'occasion, la Société peut annoncer un lot autre qu'en argent à gagner sur la Roue des lots instantanés et remplacer le gros lot de 10 000 \$ du volet Gain instantané du jeu.
- 2.7 Le joueur ne peut participer que par Mise-éclair.
- 2.8 Le joueur ne peut acheter qu'une seule sélection par billet, au coût de 2 \$ par billet.
- 2.9 Pour chaque billet demandé et payé, le système sur terminal :
 - (a) choisit pour le joueur une section de la Roue des lots instantanés et six (6) mots de Loto de la même catégorie;
 - (b) affiche à l'écran du client sur le terminal du détaillant (le cas échéant) :
 - (i) une animation de la Roue des lots instantanés qui tourne suivie d'une animation de la roue avec un pointeur sur la section de la roue lorsqu'elle a cessé de tourner (la Roue des lots instantanés qui tourne à l'écran du client sur le terminal du détaillant sert au divertissement seulement et n'a aucune incidence sur les chances de gagner un lot; les lots Gain instantané sont déterminés par un générateur de nombres aléatoires);
 - (c) imprime un billet sur lequel figurera :
 - (i) une image représentant une partie de la Roue des lots instantanés avec le pointeur sur la section de la Roue des lots instantanés sur laquelle le pointeur s'est arrêté;
 - (ii) la catégorie et les six (6) mots de Loto pour le volet Tirage du jeu;
 - (iii) la date applicable du tirage pour lequel le billet est admissible;
 - (iv) l'heure (heure de l'Est) à laquelle le billet a été imprimé par le terminal du détaillant (qui peut différer de l'heure du système informatisé à accès direct central, qui commande directement les terminaux);
 - (v) un message indiquant si le billet est un billet gagnant du volet Gain instantané du jeu;
 - (vi) le montant misé en dollars;
 - (vii) d'autres renseignements relatifs au jeu.

3.0 Le tirage

- 3.1 Sauf avis contraire de la Société, chaque jour, du lundi au dimanche inclusivement, la Société tirera au hasard, de façon électronique, six (6) numéros dans la catégorie de trente-neuf (39) numéros consécutifs de un (1) à trente-neuf (39). Le système sur terminal convertira ensuite chacun des numéros tirés au mot de Loto qui lui est associé pour la catégorie de ce tirage. Les mots de Loto associés sont les « mots de Loto gagnants » ou les « numéros gagnants » pour le volet Tirage du jeu.

3.2 Les catégories et les listes de mots pour le jeu WHEEL OF FORTUNE® LOTTO sont les suivantes :

LOTTO WORDS/MOTS DE LOTO CATEGORY/CATÉGORIE						
CANADIAN THINGS/ Très canadiens	FOOD & DRINK/ Aliments	ANIMALS/ Animaux	ACTIVITIES/ Activités	HOLIDAY/ Fêtes	DESTINATIONS/ Destinations	Numéro associé
BACON bacon	BAGEL bagel	ALLIGATOR alligator	BADMINTON badminton	BELLS cloches	BANGKOK bangkok	1
BEARS ours	BAGUETTE baguette	BEAGLE beagle	BALLET ballet	CANDLES chandelles	BARCELONA barcelone	2
BEAVER castor	BARBECUE barbecue	BISON bison	BASEBALL baseball	CANDY bonbon	BEIJING beijing	3
CANOE canot	BEANS haricots	CAT chat	BIATHLON biathlon	CARDS cartes	BERLIN berlin	4
CEDAR cèdre	BURRITO burrito	CHINCHILLA chinchilla	BOBSLEIGH bobsleigh	CAROLS chants	CALGARY calgary	5
CHIPMUNK suisse	CHEDDAR cheddar	CHIPMUNK suisse	BOWLING bowling	CHIMNEY cheminée	CANCUN cancun	6
COTTAGE chalet	COFFEE café	COYOTE coyote	BOXING boxe	COLD froid	CASABLANCA casablanca	7
CURLING curling	CROISSANT croissant	CROCODILE crocodile	CAMPING camping	DECEMBER décembre	CHICAGO chicago	8
DEER chevreuil	FENNEL fenouil	DOG Chien	CRICKET cricket	ELF lutin	COLOMBO colombo	9
DONUTS beignes	GRANOLA granola	DUCK canard	CROQUET croquet	FEAST festin	COPENHAGEN copenhague	10
FISH poisson	GUACAMOLE guacamole	EAGLE Aigle	CURLING curling	FESTIVAL festival	DELHI delhi	11
FISHING pêche	GYRO gyro	ELK Cerf	CYCLING cyclisme	FROSTY givre	DHAKA dhaka	12
FOREST forêt	HAMBURGER hamburger	FOX renard	DANCE danse	GIFTS cadeaux	DUBAI dubaï	13
FREEDOM liberté	HUMMUS hummus	GAZELLE gazelle	FISHING pêche	GREETINGS souhails	DUBLIN dublin	14
HOCKEY hockey	LETTUCE laitue	GIRAFFE girafe	FOOTBALL football	HOLIDAY fêtes	ISTANBUL istanbul	15
INUKSHUK inukshuk	LIME lime	GOOSE Oie	GOLF golf	HOLLY houx	JAKARTA jakarta	16
LACROSSE lacrosse	MACARONI macaroni	GORILLA gorille	HOCKEY hockey	ICICLES glaçons	KARACHI karachi	17
LUMBERJACK bûcheron	MEATBALL boulette	HAMSTER hamster	JOGGING jogging	JOLLY joie	LAGOS lagos	18
MAPLE érable	MELON melon	HERON héron	JUDO judo	LIGHTS lumières	LIMA lima	19
MITTENS mitaines	MUFFIN muffin	JAGUAR jaguar	KARATÉ karaté	LISTS listes	LONDON londres	20
MOOSE orignal	OLIVE olive	KOALA koala	KAYAK kayak	MERRY joyeux	MANILA manille	21
MOUNTAINS montagnes	ONION oignon	LION Lion	LACROSSE lacrosse	MISTLETOE gui	MIAMI miami	22
NORTH nord	ORANGES oranges	LIZARD lézard	LUGE luge	ORNAMENT décoration	MILAN milan	23
PADDLE pagaie	PANCAKE crêpe	LOBSTER homard	POLO polo	PEACE paix	MONTREAL montréal	24
PINE pin	PIZZA pizza	MARLIN marlin	RAFTING rafting	PRESENTS présents	MOSCOW moscou	25
POUTINE poutine	POPSICLE popsicle	MOOSE orignal	READING lecture	REINDEER renne	MUMBAI mumbai	26
PRAIRIES prairies	QUINOA quinoa	PANDA panda	RUGBY rugby	REUNION réunion	OTTAWA ottawa	27
PUCK rondelle	RAVIOLI ravioli	PARROT perroquet	RUNNING course	RUDOLPH rodolphe	PARIS paris	28
SALMON saumon	SALAMI salami	PYTHON python	SAILING voile	SLED traîneau	ROME rome	29
SCARF foulard	SCALLOPS pétoncles	RAT Rat	SKIING ski	SNOW neige	SANTIAGO santiago	30
SHOVEL pelle	SPAGHETTI spaghetti	SCORPION scorpion	SNOOKER snooker	STOCKINGS bas	SEOUL séoul	31
SKATES patins	SPINACH épinard	SERPENT serpent	SOCCER soccer	TIDINGS voeux	SHANGHAI shanghai	32
SKIING ski	STEAK steak	SHARK requin	SOFTBALL softball	TINSEL guirlande	STOCKHOLM stockholm	33
SNOW neige	SUSHI sushi	TIGER tigre	SQUASH squash	TOYS jouets	SYDNEY sydney	34
SNOWMOBILE motoneige	TACO taco	TOUCAN toucan	TAEKWONDO taekwondo	TRADITION tradition	TAIPEI taipei	35
SYRUP sirop	TANGERINE tangerine	TURKEY dinde	TENNIS tennis	TREE arbre	TOKYO tokyo	36
TOBOGGAN toboggan	TAPIOCA tapioca	WALLABY wallaby	TRIATHLON triathlon	WINTER hiver	TORONTO toronto	37
TOQUE tuque	TOFU tofu	WHALE baleine	WALKING marche	WRAPPING emballage	VANCOUVER vancouver	38
WINTER hiver	TORTILLA tortilla	WOLF loup	YOGA yoga	WREATH couronne	VARADERO varadero	39

4.0 Structure des lots et limitations de responsabilité

4.1 Structure des lots du volet Gain instantané

- (a) « billet gagnant » Billet sur lequel figure une image de la Roue des lots instantanés et dont le pointeur indique un montant de lot sur une section de la Roue des lots instantanés. Les lots à gagner pour le volet Gain instantané du jeu sont définis à l'alinéa 4.1(b).
- (b)

Gains instantanés	Probabilités de gagner : 1 sur*
10 000 \$	296 602
1 000 \$	105 246
250 \$	34 343
25 \$	593
10 \$	148
5 \$	74,9
3 \$	14,7
2 \$	3,8

*Par jeu à 2 \$ (approximation)

- (c) Le détenteur d'un billet gagnant du volet Gain instantané demeure admissible à gagner un lot pour le volet Tirage du jeu à la date du tirage applicable. (Voir les paragraphes 5.3 et 5.4).

4.2 Structure des lots du volet Tirage

- (a) Les billets gagnants du volet Tirage sont déterminés en fonction des mots de Loto du joueur et des mots de Loto gagnants tirés à la date de tirage applicable. Les lots sont fondés sur la structure fixe suivante :

Nombre de mots de Loto correspondants	Lot*	Probabilités de gagner : 1 sur**
6 sur 6	100 000 \$	3 262 623
5 sur 6	500 \$	16 478
4 sur 6	20 \$	412
3 sur 6	3 \$	29,9

* Sous réserve de la limitation de responsabilité prévue à l'alinéa 4.2(c).

**Par jeu à 2 \$ (approximation)

- (b) Le gagnant d'un lot du volet Tirage n'est admissible qu'à un seul lot du tirage par billet.
- (c) La Société limite à 2 millions de dollars (2 000 000 \$) par tirage le montant total des lots payables pour la section Tirage du jeu (6 sur 6, 5 sur 6, 4 sur 6 et 3 sur 6). Si le total des lots à gagner par tous les billets gagnants pour la section Tirage pour tous les résultats de tirage dépasse 2 millions de dollars (2 000 000 \$), le montant des lots pour cette section est réduit et établi au prorata du montant qui, sans cette disposition, aurait été gagné à ce tirage.

5.0 Conditions

- 5.1 Le joueur doit payer le détaillant pour son billet et le détaillant doit recevoir ledit paiement avant de remettre le billet au joueur.
- 5.2 Le joueur ne peut demander d'annuler son billet et le détaillant ne peut annuler un billet après qu'il est imprimé.
- 5.3 Un lot Gain instantané peut être attribué avant le tirage, après que le billet est émis et que le paiement pour ledit billet est reçu.
- 5.4 Lorsque le billet gagnant d'un lot Gain instantané est échangé avant que le tirage n'ait lieu, la Société doit remettre au joueur un reçu de billet (billet d'échange) pour le tirage applicable et un coupon de validation (reçu du client) comprenant des renseignements sur le(s) lot(s) Gain instantané de WHEEL OF FORTUNE® LOTTO ayant déjà été réclamé(s).

6.0 Divers

- 6.1 La Société peut modifier les présentes Conditions de jeu en tout temps et de quelque manière que ce soit.
- 6.2 Les intertitres des présentes Conditions de jeu servent uniquement à en faciliter la consultation et n'ont aucun effet sur l'interprétation des présentes Conditions de jeu.
- 6.3 À moins d'avis contraire de la Société, les présentes Conditions de jeu entrent en vigueur le 24 juin 2014.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DE L'ONTARIO

24 juin 2014

This document is also available in English by calling 1-800-387-0098.